

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2023

Absentes : Karen HAZENDONK et Pascale COUROUBLE (Procuration à Laetitia JHANJEE)

Secrétaire de séance : Marie-Françoise FILLEUL

La séance est ouverte à 20h30.

1 – Projet Assainissement collectif à La Borderie

Le Maire présente l'AVP (avant-projet), afin de choisir la filière de filtration.

Après étude des différentes options, le Conseil Municipal opte pour la filière « coco » qui fonctionne sans électricité donc sans pompe et demande moins de maintenance.

2 – Demandes de subventions pour des voyages scolaires

Notre commune est sollicitée par le collège « François Mitterrand » de Montbron ainsi que le collège « Les Marches de l'Occitanie » de Piégut-Pluviers pour l'attribution de subventions communales pour 5 collégiens domiciliés sur Ecuras qui participeront à des séjours pédagogiques. Le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 50 € par collégien. Les sommes seront prévues en dépenses de fonctionnement, à l'article 65741 du BP 2023.

3 – Dissolution de l'association sportive d'Ecuras (Foot) – Don à la Commune

L'association sportive d'Ecuras (Foot) a mis un terme à son activité et désire reverser à notre commune la somme qui lui reste sur son compte bancaire, soit 1 074,65 €.

Après débat, le Conseil Municipal accepte le don de l'association sportive d'Ecuras (Foot), d'un montant de 1 074,65 €.

Cette somme sera imputée à l'article 756 sur le budget général 2023.

4 – Création d'une nouvelle adresse au Maine-Boyer

Une grange va être rénovée et nous devons lui attribuer une adresse qui sera la suivante : N° 2 BIS Le Maine Boyer.

5 – Recrutement d'un CDD saisonnier pour accroissement temporaire d'activité

M. Le Maire propose de créer un emploi contractuel en CDD pour accroissement temporaire d'activité à temps complet (35h/ semaine) du 03 avril 2023 au 30 novembre 2023 inclus, au grade d'adjoint technique territorial et dont la rémunération serait fixée en référence au 1^{er} échelon de ce grade. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. Le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel dans les conditions définies ci-dessus et précise que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2023.

6 – Repas du 8 mai 2023

Il sera assuré par le restaurant « l'ORCHIDEE ». Courant avril, les conseillers passeront dans les villages pour inviter les administrés domiciliés sur Ecuras et ayant 65 ans et plus en 2023, à y participer.

7 – Frairie des 24 et 25 juin 2023

La frairie se déroulera comme à l'accoutumée le dernier week-end du mois de juin avec au programme des manèges, un feu d'artifice animé... Les différentes festivités (repas, bal, vide grenier, etc) sont en cours d'élaboration.

8 – Questions diverses

La séance est levée à 22h.

LE MAIRE
Denis DONNARY

